

ISLANDE

Commission : Sommet UE – OTAN

Problématique : “Comment l’Union

européenne peut-elle renforcer sa capacité de
défense autonome sans compromettre la
solidarité transatlantique ?”



L'Islande est une république parlementaire profondément attachée aux principes de coopération internationale, de paix et de sécurité collective. État sans armée permanente, elle constitue un cas unique au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, dont elle est membre fondateur depuis 1949. Sa position géographique stratégique au cœur de l'Atlantique Nord lui confère un rôle central dans la surveillance maritime et aérienne entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Ainsi, toute évolution de l'architecture de sécurité européenne concerne directement les intérêts fondamentaux de l'Islande.

L'Islande est le seul membre de l'OTAN à ne pas disposer de forces armées permanentes. Son budget militaire est donc structurellement l'un des plus faibles d'Europe. Toutefois, cette réalité ne traduit pas un désengagement. L'Islande investit activement dans la garde côtière, la surveillance aérienne, la cybersécurité et la protection des infrastructures critiques. Elle figure régulièrement parmi les pays les plus sûrs au monde selon le Global Peace Index. Ce modèle démontre qu'un haut niveau de sécurité repose autant sur la stabilité institutionnelle et la coopération internationale que sur l'ampleur des dépenses militaires.

Le contexte international actuel, marqué par la guerre en Ukraine, les menaces hybrides et les tensions croissantes dans la région arctique, pousse l'Europe à renforcer sa capacité d'action. L'Union européenne a développé des instruments tels que la Coopération structurée permanente (PESCO), le Fonds européen de défense et la Boussole stratégique adoptée en 2022 afin de consolider sa politique de sécurité et de défense.

Bien que l'Islande ne soit pas membre de l'Union européenne, elle entretient des liens étroits avec celle-ci à travers l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE) et sa participation à l'espace Schengen. Elle partage ainsi une partie des responsabilités liées à la stabilité du continent tout en restant pleinement engagée au sein de l'OTAN.

La position islandaise repose sur un principe clair : l'autonomie stratégique européenne doit être complémentaire et non concurrente de l'OTAN. L'article 5 du Traité de Washington, garantissant la défense collective, demeure le socle essentiel de la sécurité islandaise. La défense de l'espace aérien du pays est assurée par des missions de police aérienne menées par les alliés, illustrant concrètement la solidarité transatlantique.

L'Islande soutient donc un renforcement des capacités européennes dans les domaines qui complètent l'action de l'Alliance : cyberdéfense, protection des infrastructures critiques, sécurité maritime, mobilité militaire et résilience face aux menaces hybrides. Une meilleure coordination institutionnelle entre l'Union européenne et l'OTAN, ainsi que des exercices conjoints renforçant l'interopérabilité, constituent des pistes concrètes et pertinentes.

En revanche, l'Islande exprime des réserves concernant toute initiative susceptible de créer une structure militaire indépendante ou concurrente de l'OTAN. L'autonomie stratégique ne doit pas conduire à une fragmentation de l'architecture de sécurité euro-atlantique ni affaiblir le principe fondamental de défense collective.

La dimension arctique représente également un enjeu stratégique croissant. L'Islande souligne l'importance d'une coopération renforcée dans cette région, où les enjeux climatiques et géopolitiques s'entrecroisent. Une approche coordonnée entre partenaires européens et transatlantiques est essentielle pour préserver la stabilité.

En conclusion, l'Islande considère que le renforcement de la capacité de défense autonome de l'Union européenne est compatible avec la solidarité transatlantique, à condition qu'il s'inscrive dans une logique de complémentarité, de coordination et de respect des engagements existants. Une Europe plus capable constitue un pilier européen plus solide au sein de l'OTAN. Fidèle à sa tradition multilatérale et coopérative, l'Islande adopte une posture clairement favorable à une Europe plus responsable, sans remettre en cause le rôle central de l'Alliance atlantique dans la défense collective.

Fait par : **AMINE BENAIED**